



Mon employeur me réclame de l'argent apres ma démission

Par **guyemo**, le **21/01/2013** à **13:29**

Bonjour,

J'ai démissionné de mon travail le 17/12/2012.

Après m'avoir envoyé le solde tout comptes et l'attestation employeur pour pôle emploi, le service de comptabilité me réclame la somme de 150 Euros pour une avance sur frais de mission datant de février 2010.

Suis-je vraiment redevable de cette somme?

Par **janus2fr**, le **21/01/2013** à **15:05**

Bonjour,

S'il s'agit effectivement d'une avance sur frais et que depuis, tous vos frais ont bien été remboursés, vous devez, bien entendu, rendre cette avance.